

À l'intention des médecins omnipraticiens rémunérés  
à honoraires fixes et à tarif horaire

10 février 2020

## Versement d'un montant forfaitaire – Lettres d'entente n<sup>os</sup> 341 et 342

### Amendement n<sup>o</sup> 181

La RAMQ vous informe qu'un montant forfaitaire sera versé au médecin rémunéré à tarif horaire ou à honoraires fixes qui a rempli sa déclaration solennelle des activités réalisées dans le secteur de la gériatrie ambulatoire au sein d'un CHSGS, d'un CHSLD et d'un CLSC (*Lettre d'entente n<sup>o</sup> 341*) ou dans une clinique pour réfugiés désignée au sein d'un CLSC, y compris les services rendus aux réfugiés syriens du 12 décembre 2015 au 31 décembre 2016 (*Lettre d'entente n<sup>o</sup> 342*).

Les versements paraîtront à l'état de compte :

- du **28 février 2020** pour le médecin rémunéré selon le mode des honoraires fixes;
- du **21 février 2020** pour le médecin rémunéré selon le mode du tarif horaire.

Ils seront accompagnés du message *Forfaitaire L.E. #341* ou *Forfaitaire L.E. #342*.

### Lettre d'entente n<sup>o</sup> 341

Sera versé au médecin visé un montant forfaitaire :

- de 23,15 \$ l'heure pour 95 % des heures retenues selon le mode des honoraires fixes ou du tarif horaire du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 31 mars 2017;
- de 23,95 \$ l'heure pour 95 % des heures retenues selon le mode des honoraires fixes ou du tarif horaire du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mai 2019.

### Lettre d'entente n<sup>o</sup> 342

Sera versé au médecin visé un montant forfaitaire :

- de 20 \$ l'heure pour 95 % des heures retenues selon le mode des honoraires fixes ou du tarif horaire du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 31 mars 2017;
- de 20,70 \$ l'heure pour 95 % des heures retenues selon le mode des honoraires fixes ou du tarif horaire du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mai 2019.



c. c. Fédération des médecins omnipraticiens du Québec  
Agences de facturation

#### Courriel, site Web et fils RSS

[services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca](mailto:services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca)  
[www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels](http://www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels)  
Abonnez-vous à nos fils RSS 

#### Téléphone

Québec 418 643-8210  
Montréal 514 873-3480  
Ailleurs au Québec 1 800 463-4776

#### Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30  
(mercredi de 10 h 30 à 16 h 30)